

l'an deux mil vingt -quatre
le douze septembre à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, CHARIERAS, CHERET, COSTEDOAT,
CZEPCZAK, DIOP, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, LE MOING,
MILON, MUNIER, PASSET

Date de convocation
5 SEPTEMBRE 2024

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme BOUSSIOUS a donné procuration à M. PASSET
M. EVEN qui a donné procuration à Mme GIBAUD-AZIZA
Mme GILLMANN qui a donné procuration à Mme MILON
M. LAMIRAL qui a donné procuration à Mme CHERET
Mme RANCE qui a donné procuration à Mme LE MOING
M. SANTINHO qui a donné procuration à M. CZEPCZAK

**Date d'affichage
de la convocation**
5 SEPTEMBRE 2024

Absent : ./.

**Date de publication
de la délibération**
23 SEPTEMBRE 2024

Mme GIBAUD-AZIZA a été élue secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 13

Votants 19

**OBJET : Demande de subvention à la MSA pour l'achat de mobilier au
centre de loisirs**

Mme la Maire informe l'Assemblée que la Mutualité Sociale Agricole peut apporter un financement pour l'achat du mobilier du centre de loisirs. Elle propose de déposer une demande de subvention pour l'achat de mobilier nécessaire pour équiper la partie du centre de loisirs actuellement en cours de construction.

Le montant de la dépense s'élève à 7 003,58 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après échanges de vues et délibérations,
À l'unanimité,

SOLLICITE une subvention à la MSA au taux maximum pour l'achat de mobilier destiné à équiper le bâtiment du centre de loisirs actuellement en cours de construction,

DIT que les dépenses seront imputées en section d'investissement,

AUTORISE Mme la Maire ou son représentant à signer les documents se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 23 septembre 2024

La Maire
Claire CHERET



La secrétaire de séance
Céline GIBAUD-AZIZA



Mis en ligne le 23/09/2024 à 12h22

REÇU EN PREFECTURE
le 23/09/2024

Application agréée E-legalite.com